

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DECISION DU MAIRE N° 2023-D015
ESPACE DE LOISIRS - Animation - Saison 2023 - Concert

Mme Monique TROTIN, Maire de la Commune de Marçon,

Vu la délibération n° 2020/049 du 05/06/2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire et notamment en matière de marchés publics

Vu l'inscription au Budget primitif 2023 de la Commune,

Vu la proposition reçue,

Considérant qu'il est nécessaire de maintenir l'attractivité du site grâce à l'organisation de plusieurs animations pendant la saison estivale, et notamment par l'organisation de concert,

DECIDE

Article n° 1 : L'association Princesse Cascarabia, Producteur, dont le siège social est situé à Le Mans - 217 rue de la Bertinière - est retenue pour la représentation du concert présenté par Les Gens de Passage, qui se déroulera sur l'espace de loisirs - Les Varennes - le samedi 15 Juillet 2023.

Article n° 2 : Le coût de cette représentation s'élève à 1 187.58€ hors taxes, soit 1 252.90€ toutes taxes comprises.

Article n°3 : Mention se cette decision sera faite au prochain Conseil Municipal

Fait à Marçon, le 19/05/2023
Le Maire,
Monique TROTIN

